

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

- Tout appareil fonctionnant à pile, batterie ou électricité
Ces déchets comportent des substances nocives et ne doivent pas être déposés sur la voie publique.



écrans
téléviseurs,
ordinateurs



gros électroménager
réfrigérateurs, climatiseurs,
lave-linge, cuisinière,
micro-ondes, chauffages



petits appareils
audio, vidéo, téléphones,
jouets, aspirateurs

- **Rapportez-les en déchèterie (page 20) ou aux permanences.**
Pensez également au don auprès d'associations de l'économie sociale et solidaire pour permettre leur réemploi.

→ Permanences

Accès à tous les particuliers habitant Versailles Grand Parc sur présentation d'un justificatif de domicile

NOISY-LE-ROI

Centre technique municipal, 2 avenue de l'Europe
(accepte aussi les gravats)

→ 3^e samedi | 9H/13H

VERSAILLES

Chemin de Fausses Reposes (croisement avec rue Charles Gounod)

→ 3^e samedi | 9H/12H30 (sauf en août)

Parking de Sceaux - avenue de Sceaux
(stationnement 1h gratuite)

→ 2^e et 4^e samedi | 9H/12H30

VIROFLAY Parking avenue de la Pépinière

→ 1^{er} samedi | 9H/12H30

Ces permanences ne sont pas assurées les jours fériés.



LE 1 POUR 1, PENSEZ-Y !

Pour tout achat d'un nouvel équipement, le revendeur est tenu de reprendre votre ancien matériel.

DÉCHETS TOXIQUES

Ces déchets sont nocifs et ne doivent pas être déposés sur la voie publique.



radiographies



peintures solvants



cartouches d'encre



piles batteries



extincteurs



produits dangereux



huiles de vidange




ampoules, néons



CD, DVD cassettes

→ Rapportez-les en déchèterie (page 20) ou aux permanences.

Ils seront en partie traités par l'écoorganisme agréé 



LES INTERDITS

Les déchets de soins piquants ou coupants et les médicaments font l'objet d'une collecte en pharmacie (page 18)

→ Permanences

Accès à tous les particuliers habitant Versailles Grand Parc sur présentation d'un justificatif de domicile

LA CELLE SAINT-CLOUD Place du Jumelage → 1^{er} samedi | 9H/13H (sauf en août)

NOISY-LE-ROI (accepte aussi les gravats)

Centre technique municipal, 2 avenue de l'Europe → 3^e samedi | 9H/13H

VERSAILLES

Rue Pierre Lescot (centre commercial Richard Mique) → 1^{er} samedi | 9H/12H30 (sauf en août)

Angle de la rue Artois et de la rue du Refuge → 1^{er} samedi de janv, mars, mai, juil, sept et nov | 14H/17H30

Square Jean Houdon → 2^e samedi | 9H/12H30 (sauf en août)

9 rue Vauban → 2^e samedi de janv, mars, mai, juil, sept et nov | 14H/17H30

Marché place Saint-Louis → 3^e samedi | 9H/12H30 (sauf en août)

Marché Notre-Dame, Carré à la Marée → 3^e samedi | 14H/17H30 (sauf en août)

86 rue Yves le Coz (maison de quartier Porchefontaine) → 4^e samedi | 9H/12H30 (sauf en août)

Parking de Sceaux (stationnement 1h gratuite) → 4^e samedi | 9H/12H30

VIROFLAY

Parking avenue de la Pépinière → 1^{er} samedi | 9H/12H30

Rue Robert Cahen (entre la bibliothèque et l'Écu de France) → 1^{er} samedi | 8H30/12H30

Ces permanences ne sont pas assurées les jours fériés.

ÉCOPOINT DE BIÈVRES

→ accessible uniquement aux habitants de Bièvres et Jouy-en-Josas

27 route de Jouy - Bièvres (face à la salle des fêtes des Hommeries)

> Du vendredi au dimanche de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

(jusqu'à 18h d'avril à septembre inclus) - Fermé le 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre

Accès gratuit aux particuliers sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Dépôt limité à 2m³/semaine

DÉCHETS ACCEPTÉS (liste non exhaustive)



DÉCHÈTERIE DU CHESNAY-ROCQUENCOURT

→ accessible uniquement aux habitants du Chesnay-Rocquencourt, Bougival, La Celle Saint-Cloud et Versailles

14, route de Saint Germain (RD186), Le Chesnay-Rocquencourt

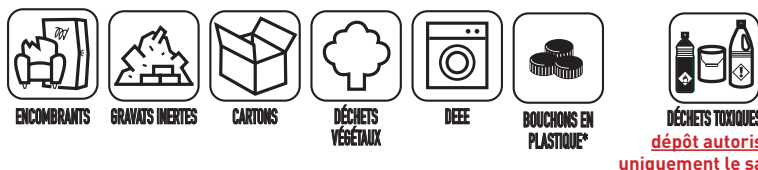
> Du lundi au vendredi de 9h30 à 13h30

le samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Fermée les jours fériés

Accès gratuit aux particuliers sur présentation de la carte de Versailles Grand Parc (cf. page 20). 20 passages maximum par an par foyer sans limitation de volume.

DÉCHETS ACCEPTÉS (liste non exhaustive)



DÉCHÈTERIE DE CARRIÈRES-SUR-SEINE

→ accessible uniquement aux habitants de Bougival et La Celle Saint-Cloud

1 rue de l'Union - Carrières-sur-Seine

> Du lundi au vendredi de 10h à 17h (jusqu'à 19h d'avril à septembre inclus)
le samedi et dimanche de 9h à 17h (jusqu'à 19h d'avril à septembre inclus)

Les horaires du week-end s'appliquent les jours fériés - Fermée le 1^{er} janv., 1^{er} mai et 25 déc.

Accès gratuit aux particuliers sur présentation d'une carte d'accès spécifique : demande en ligne sur sitru.fr ou en direct au 2 rue de l'Union, 78420 Carrières-sur-Seine avec une pièce d'identité, un justificatif de domicile de moins de 6 mois et le dernier avis d'imposition de taxe d'habitation (du lundi au vendredi, 9h-12h / 14h-17h30).

Dépôt limité à 15 passages/an ou 3 tonnes

DÉCHETS ACCEPTÉS (liste non exhaustive)



MINI-DÉCHÈTERIE DE VÉLIZY-VILLACOUBLAY

→ accessible uniquement aux habitants de Vélizy-Villacoublay

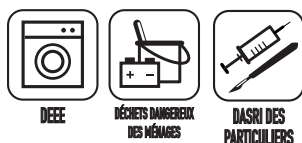
23 avenue Robert Wagner - Vélizy-Villacoublay

> Lundi de 8h à 12h - Mercredi de 13h30 à 17h - Samedi de 9h à 12h

Fermée les jours fériés

Accès gratuit aux particuliers sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

DÉCHETS ACCEPTÉS (liste non exhaustive)



DÉCHETS REFUSÉS

